



RÉUNIONS
D'INFORMATION

LES 19, 21 ET 22
MARS 2024



UN AGENT AVEC DES
RESTRICTIONS MÉDICALES ?
EN SITUATION DE HANDICAP ?
DES SOLUTIONS EXISTENT !

ÉLUS, DGS, DRH,
SECRÉTAIRES DE MAIRIE,
CONSEILLERS ET ASSISTANTS
DE PRÉVENTION,
VENEZ VOUS INFORMER !



LE SAVIEZ-VOUS ?



40 000 € : c'est la somme dont vous pouvez bénéficier pour financer des aides individuelles, matérielles, techniques, humaines ou encore de la formation.

80% de la rémunération brut d'un apprenti en situation de handicap pris en charge par le FIPHFP

Bilan de compétences et bilan professionnel : **jusqu'à 2000 € de prise en charge** pour un travailleur handicapé

Votre agent n'a pas de RQTH mais il est apte avec des restrictions : vous pouvez bénéficier d'aides financières pour aménager son poste de travail



02.38.75.66.47

LE CDG45 VOUS ACCOMPAGNE

- Conseil en évolution professionnelle
- Médecine préventive
- Aide au recrutement

SIMULATION D'UNE DEMANDE D'AIDE SUR PEP'S



INSCRIVEZ-VOUS



Mardi 19 mars à Amilly, de 9h30 à 12h00

Salle Fernande Pinkus - 10 place de la Paix - 45200 Amilly



Jeudi 21 mars à Pithiviers, de 9h30 à 12h00

Salle des Fêtes - Place Chantoiseau - 45300 Pithiviers



Jeudi 21 mars à Meung-sur-Loire, de 14h30 à 17h00

Salle Alain Corneau - Rue du Pont - 45130 Meung-sur-Loire



Vendredi 22 mars à St Martin d'Abbat, de 9h30 à 12h00

Salle Polyvalente - 62 rue des Maux Petits - 45110 Saint Martin d'Abbat